

# CARNETS LOUIS XVII



MAI 1994

N°6

CARNETS  
LOUIS XVII



N.D.L.R. : Seuls, les auteurs ont la responsabilité de leurs écrits et le Cercle d'Etudes historiques sur la question Louis XVII décline toute participation en tout ou partie dans la nature ou le fond des articles édités ici.

## SOMMAIRE

	Pages
✦ <b>Les propos du Président</b>	3
✦ <b>Lettre à Janine PETIT</b> <i>Par Jacques HAMANN</i>	4
✦ <b>Une antenne du Cercle est créée à Nice</b> <i>Par Jacques HAMANN</i>	5
✦ <b>L'inoculation de Louis XVII</b> <i>Par Jean-Jacques COURTENAY, Membre du Cercle</i>	8
✦ <b>La Piste Suisse : compléments</b> <i>Par Jean-Marc ZUFFEREY, Membre du Cercle</i>	11
✦ <b>Louis XVII et la philatélie</b> <i>Par Pierre JANIN, Membre du Cercle</i>	12
✦ <b>Un avis sur Louis XVII</b> <i>Par Robert BECKER, Membre du Cercle</i>	12
✦ <b>Une lettre bien curieuse de la Duchesse deBerry</b> <i>Par Jacques DESCHEEMAECCKER, Membre du Cercle</i>	15
✦ <b>Madame VIGÉE-LEBRUN, peintre du futur Louis XVII</b> <i>Par Thérèse POUDADE, Professeur agrégée, Membre du Cercle</i>	17



## LES PROPOS DU PRÉSIDENT

Ce carnet n°6 présente un carnet particulier.

En effet, il rassemble les travaux, remarques et études réalisés par nos Membres. Certes, la rédaction avait conservé les différents envois en sachant que le prochain carnet les rassemblerait.

Quelle évolution depuis ce 4 avril 1990, jour de la Fondation du Cercle !

Quatre années plus tard, votre Président se retrouvait aux côtés du Docteur Jean DUCOEUR à Nice pour inaugurer la création de l'Antenne du Cercle désignée Nice-Côte d'Azur.

Hélas, cet anniversaire et cette création sont endeuillés par la disparition de notre Vice-Présidente, co-fondatrice :

**Janine PETIT.**

Vous comprendrez pourquoi j'abrège ces propos, car je souhaite au nom de vous tous lui dédier ce Carnet car il représente tout ce qu'elle espérait. Un jour, me disait-elle, lorsque notre Cercle sera puissant, vous aurez de la matière pour l'édition de nos Cahiers et de nos Carnets.

Janine Petit, vous aviez raison.

Ainsi, l'Histoire de **votre petit dauphin** continue.

**J. HAMANN**

Président du Cercle  
d'Etudes Historiques  
sur la Question Louis XVII

## LETTRE A JANINE PETIT

Ma Chère Amie,

Vous nous avez quittés trop vite et puis vous chargez "votre Président" d'une lourde tâche, celle de rester le seul fondateur. Vous ne m'aviez pas habitué à cette solitude. Certes, il faudra bien que je m'y fasse.

Je me souviendrai, que dis-je, nous nous souviendrons tous et toutes de votre enthousiasme, de votre désir d'entreprendre et de votre disponibilité. Vous étiez persuasive sans pour autant bousculer les avis contraires aux vôtres.

Lorsque nous avons fondé, ensemble, ce Cercle, déjà vous aviez prévu son développement grandissant. Auprès de vos amies et amis, vous faisiez de la "Pub" comme vous aimiez si malicieusement me le dire. C'est aussi le rôle de la Vice-Présidente, ajoutiez-vous...

Je voulais vous confier le poste de Secrétaire Général, mais vous vous êtes de suite "rebellée" : «Je ne suis pas faite pour cela, donc je ne serai plus efficace. Confiez-moi une tâche où je devrais être présente ici ou là». C'est ainsi ma Chère Amie, que vous deveniez une Vice-Présidente efficace.

Qui oubliera qu'en décembre dernier, votre plume s'adressait à tous nos Membres pour inaugurer la LETTRE LOUIS XVII.

Le numéro deux, c'est-à-dire celui de janvier, vous l'aviez encore rédigé.

Soyez assurée que notre Ami Edouard Desjeux exercera ses talents pour que "votre Lettre Louis XVII" demeure toujours présente.

Le buste de **votre petit Dauphin** sera toujours le témoignage de votre présence et par là même, représentera le Cercle en maintes occasions, comme vous ne manquiez jamais de le faire.

Voici, Chère Amie, "votre Président" a tenté l'impossible, c'est-à-dire écrire ces quelques lignes dont vous êtes digne.

Nous nous reverrons un jour ou l'autre...

et Va pour l'Histoire.

J. HAMANN

## UNE ANTENNE DU CERCLE EST CRÉÉE A NICE

Sous l'impulsion du Docteur **Jean DUCOEUR**, Membre du Conseil d'Administration du Cercle, une Assemblée Constituante s'est tenue à Nice le samedi 16 avril 1994 dans les locaux de l'Hôtel CAMPANILE.

Votre Président s'est trouvé au sein d'un groupe d'une vingtaine de personnes, tous et toutes passionnés par la question Louis XVII, ou pour le moins curieux et attirés par une meilleure connaissance de cette énigme.

Notre Ami Jean Ducoeur rappela les buts de notre Association, puis passa la parole à votre Président. Le lecteur trouvera ci-après les propos tenus au cours de cette Assemblée.

Un vote s'en suivit inaugurant ainsi la création de l'ANTENNE DU CERCLE, intitulée **NICE-COTE D'AZUR** et désignant son Président, lequel est bien évidemment Jean Ducoeur. Nous avons enregistré onze adhésions pour débiter.

Après un déjeuner très convivial, le Docteur Ducoeur nous présenta un VIDEORAMA sur Louis XVII qui fut fort apprécié pour sa composition, pour le dialogue et une iconographie bien choisie. Cette rétrospective, quasi animée, clôtura cette journée.

Votre Président s'est entretenu quelques instants avec celui qui devient Secrétaire-Trésorier.

Il s'agit d'un Monsieur fort sympathique qui me fut présenté par Jean Ducoeur ; c'est Monsieur **Yves MONIER**.

### ALLOCUTION DU PRÉSIDENT J.HAMANN

«Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Comme vous le savez déjà, la réunion de ce jour est importante car elle va, si vous le voulez bien, devenir une Assemblée Constituante d'une Antenne du Cercle d'Etudes Historiques sur la question Louis XVII.

Mais, au préalable, je me dois de vous faire une rétrospective de la création de ce Cercle.

Le 4 avril 1990, quatre passionnés par l'énigme du Temple déposaient les Statuts de cette future Association à la Préfecture de la Seine Saint Denis. Il fallut quelques aides morales et aussi des recommandations que les

mensuels tels qu'*Historia* et *Historama* firent à l'aide d'annonces relatant notre création.

Bref, après quatre années d'existence, le dernier membre enregistré porte le numéro 145.

Je ne porterai pas de jugement d'autosatisfaction, mais j'avoue que notre Association apporte ce que beaucoup de personnes attendent, c'est-à-dire l'objectivité, la pluralité et la recherche s'appuyant sur des preuves d'archives.

Vous tous, ici présents et présentes, vous n'êtes pas sans savoir que la possibilité de survivance du petit Louis XVII a engendré un grand nombre de prétendants ; nous en avons dénombré cent six et la liste n'est pas exhaustive. Parmi ces prétendants, il y a ceux qui ont eu et ont leurs partisans.

Ceci explique qu'au sein du Cercle, tous nos Membres ne se rallient pas pour le même.

Toutefois, un certain consensus existe.

Les buts de ce Cercle se résument simplement : rassembler tous ceux qui s'intéressent à la Question Louis XVII.

Toutes les hypothèses peuvent être abordées et discutées ; toutefois, cela doit se faire avec courtoisie et dans la sérénité. Les discussions politiques et partisanses sont exclues ; le Cercle fait et ne fera que de la recherche historique.

Ceci étant dit, la plaquette qui vous a été remise montre nos activités et dénombre nos publications qui sont les Carnets Louis XVII et les Cahiers Louis XVII ; très récemment, la LETTRE LOUIS XVII a été créée pour informer chaque Membre au plus près de l'actualité.

Nos prochaines manifestations seront :

- En juin prochain, un voyage en Auvergne, afin de découvrir les lieux où des prétendants, notamment un certain Chomette, auraient résidé et vécu,
- Puis, le 10 juin 1995, un Colloque aura lieu à Paris.

Plus de huit conférenciers sont prévus.

Le thème sera : si Louis XVII s'est évadé du Temple, où, quand, comment ?

Le Comité de Parrainage est déjà constitué, à savoir :

**Alain Decaux, de l'Académie Française,**

**André Castelot, Historien**

**Jean Tulard, Professeur à la Sorbonne**

**Yves Durand, ancien Recteur, Professeur à la Sorbonne.**

Nous ne doutons pas que ce second Colloque connaisse le franc succès qu'a connu le premier.

Enfin, il y a l'avenir du Cercle.

Aujourd'hui, nos Membres se répartissent dans toute la France, voire même à l'étranger : la Suisse, l'Italie, le Canada.

Au sein de l'Hexagone, la région Nice-Côte d'Azur compte déjà quelques membres, et notamment un membre très actif, puisqu'il fait partie du Conseil d'Administration.

C'est le Docteur Jean DUCOEUR que vous connaissez tous.

Ainsi, intérêt, idées constructives, réflexions concertées et efficacité nous ont permis, le Docteur Ducoeur et moi-même, d'ébaucher l'idée de création d'une Antenne désignée Nice-Côte d'Azur.

Cette antenne sera donc l'émanation du Cercle et en constituera une partie intégrante régie par les Statuts et le règlement intérieur du Cercle.

Pour conclure, je vous propose donc la création de la dite Antenne et la candidature de Jean Ducoeur comme Président.

Il vous appartient maintenant de donner votre avis par un vote.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je vous remercie de votre attention.»

## L'INOCULATION DE LOUIS XVII

Par Jean-Jacques COURTENAY,  
Membre du Cercle

N.D.L.R. : Lors de la réunion de février dernier, le Président J.HAMANN demanda à tous les participants s'ils étaient capables d'indiquer les sources écrites confirmant les particularités physiques de Louis XVII, telles que : la morsure du lapin, la tache à la cuisse symbolisant la colombe du Saint-Esprit, le lobe droit dilaté de l'oreille, le cou court et ridé, les particularités de l'inoculation, ...

Après des : «*c'est connu*», «*c'est évident*», «*on devrait le retrouver*», «*la littérature est abondante*», «*je ne me souviens plus*»... Bref, l'on s'est aperçu qu'il était nécessaire que chacun se mette au travail. Pour l'instant, Monsieur Courtenay a rassemblé ce qu'il connaissait sur l'inoculation du Dauphin. La rédaction demande à chaque lecteur de lui faire part de notes jusqu'alors inconnues en sachant que l'énumération de M. Courtenay n'est pas exhaustive.

*D'après XAVIER DE ROCHE, LOUIS XVII, Ed. de Paris, 1986, 924 p.*

### P.541 :

«Caractères acquis : Les cicatrices, non pas de vaccination stricto sensu, mais d'inoculation. Le Roi Louis XVI et la reine Marie-Antoinette, persuadés, après une étude approfondie de la question, de l'immense intérêt de cette technique médicale d'avant-garde pour l'époque, et voulant donner l'exemple, se firent inoculer et firent inoculer leurs enfants, d'où des marques disposées en la forme d'un triangle dont la base était tournée vers le bas, à la partie supérieure des deux bras...

Le fait, pour Louis XVII, de présenter ces marques (que les médecins du 9 juin 1795 n'ont pas constaté sur l'enfant autopsié) était très signalétique en même temps qu'il portait témoignage de l'intérêt des souverains pour une méthode prophylactique d'avenir qu'ils n'hésitaient pas à faire expérimenter sur leurs propres enfants afin d'entraîner l'opinion publique et de rassurer les autres parents que des craintes rétrogrades eussent pu empêcher de recourir à cette médication.»

P.546 :

«Les cicatrices de Louis XVII, de la même manière se retrouvent sur "Naundorff". Le Duc de Normandie fut inoculé aux deux bras (V. le *procès-verbal d'inoculation in : Cabanès, Légendes et Curiosités de l'Histoire, 1ère série, pièces justificatives, pp.292-309*) et Madame de Rambaud constata la présence des marques d'inoculation effectivement aux deux bras de "Naundorff". Les médecins de Delft, en 1845, ne notèrent la trace de l'inoculation qu'au seul bras gauche, mais il faut relever que l'inoculation ne prend pas toujours la même force aux deux bras et que les médecins de Delft (leur examen ayant eu lieu deux jours après le décès) ont remarqué un commencement de décomposition caractérisé par le développement des gaz, ce qui ne leur a pas permis d'observer pleinement tous les signes portés par le corps, certains devenant de ce fait moins apparents. En outre, Alain Decaux (*Paris-Presse - l'Intransigeant, 26 mai 1954*) a attiré l'attention sur un fait peu connu : "*en 1810, écrit-il, tous les habitants de Berlin furent obligatoirement vaccinés. "Naundorff" dut l'être nécessairement (du moins s'il était à cette date à Berlin). S'il n'a été à cette date vacciné qu'à un seul bras, n'est-ce pas la trace de cette vaccination plus récente qui a été relevée dans le procès-verbal de Delft ?*".

En tout cas, les médecins de Delft ont bien précisé, sous le n°5, b, de leur rapport "*trois cicatrices d'inoculation*", c'est-à-dire une marque identique à celle de l'inoculation du 15 mai 1788 faite "en triangle"».

*Examen médical du cadavre de Naundorff, le 12 août 1845, deux jours après sa mort par les docteurs Jean Sountendam, Louis Snabilié et Joannes Gerardus Kloppert (traduction du procès-verbal rédigé par M. Simon Adrianus Scholten, notaire à Delft, assisté de MM. Carel Heyne den Bak, employé à la secrétairerie de la ville et de Adriaan Marius Schagen van Leeuwen, employé à son étude) [Extrait] :*

P.548 :

50 «Aux membres supérieurs : a) à la partie postérieure de l'épaule gauche, une cicatrice d'un centimètre ; b) au bras gauche de dessus à la troisième partie inférieure du milieu supérieur (sic) : trois cicatrices d'inoculation à la forme d'un triangle dont la base est tournée en bas ; c) une cicatrice à l'intérieur du muscle du biceps, d'un centimètre ; de même une cicatrice à la partie inférieure du muscle à trois têtes, presque jusqu'à la troisième partie supérieure du bras supérieur (sic) de deux centimètres ; d) à la surface de la

paume supérieure du petit doigt de la main droite, une cicatrice sortant du radius de l'ongle, et s'étendant environ d'un centimètre.»

Ï.560 :

«Madame de Rambaud (même si, quarante-cinq ans après, elle s'est trompée sur le jour exact de l'inoculation, ce qui est mineur et compréhensible après un si long terme) a retrouvé sur les bras de "Naundorff" les cicatrices de l'inoculation du 15 mai 1788, avec leur localisation et leur forme précises.»

*D'après Paul et Pierrette GIRAULT DE COURSAC, LOUIS XVI, UN VISAGE RETROUVÉ, portrait physique et moral du dernier Roi Très Chrétien, O.E.I.L., Paris, 1990, 172 p.*

P.126 :

«L'affection qu'il leur témoigne (à ses enfants) n'est pas courante dans le grand monde ou chez les princes du XVIIIème siècle. Il s'occupe de leur santé, de leur éducation, de leurs jeux, même de leurs vêtements qu'il a voulu simples et pratiques et conformes aux conseils du philosophe anglais John Locke. Même dans un document aussi impersonnel que son agenda, simple répertoire des chasses, promenades, voyages, distractions et offices religieux, il est souvent question d'eux, de leurs maladies, de leur inoculation contre la variole, même des petits bals que leur donne leur gouvernante : "*petit bal chez mes enfants*", note le Roi à ces occasions. Quand son fils aîné, déjà gravement malade d'une tuberculose osseuse - vraisemblablement contractée lors de l'inoculation -, est transféré à Meudon dans l'espoir que le changement d'air lui serait bénéfique, Louis XVI va le voir aussi souvent que lui permettent les affaires de l'Etat, et jamais moins de deux à trois fois par semaine.»

*D'après la lettre de MARIE-ANTOINETTE à Madame de TOURZEL, sa gouvernante, en date du 24 juillet 1789 (Michel Wartelle, "LOUIS XVII OU LE SECRET DU ROI", Editions de Mortagne, Ottawa, 1990)*

P.31 :

«Mon fils a quatre ans quatre mois moins deux jours. Je ne parle ni de sa taille ni de son extérieur, il n'y a qu'à le voir. Sa santé a toujours été bonne, même au berceau, on s'est aperçu que ses nerfs étaient très délicats et que le moindre petit bruit extraordinaire faisait effet sur lui. Il a été tardif pour ses

premières dents, mais elles sont venues sans maladie ni accident. Ce n'est qu'aux dernières, et je crois que c'était la sixième, qu'à Fontainebleau il a eu une convulsion. Depuis, il en a eu deux, une dans l'hiver de 87 ou 88 et l'autre à son inoculation, mais cette dernière a été très petite.»

*D'après témoignage de Madame ROSALIE DE MOTTET DE RIBECOURT, épouse de RAMBAUD, ancienne Femme de Chambre du DUC DE NORMANDIE, en date du 15 décembre 1834 (HISTORAMA)*

P.107, extrait :

«Le prince fut inoculé au château de Saint-Cloud à l'âge de deux ans et quelques mois, par le docteur Jouberton, inoculateur des enfants de France, sa [...] présente, les docteurs Brunier et Loustonneau, en présence de la Reine. Elle eut lieu pendant son sommeil entre dix et onze heures du soir, pour prévenir une irritation qui aurait pu causer des convulsions, ce qu'on craignait toujours.

Je fus témoin de cette inoculation, à laquelle on donna la forme d'un triangle. Le Duc de Normandie en porte encore les signes bien visibles.»

## LA PISTE SUISSE, Compléments (\*)

Par Jean-Marc ZUFFEREY,  
Membre du Cercle

Faisant suite aux recherches que j'ai poursuivies dans le cadre de l'**Affaire RASSEL**, je vous prie de trouver ci-après :

- Un arbre généalogique simplifié de la descendance de John, (6ème Duc de Bedford. L'on observe les relations de la famille anglaise **RUSSEL** avec la France, la Suisse, l'Italie et le Vatican,
- Et un intéressant papier du Vatican dans lequel l'on y lit l'attestation du Préfet des Archives Secrètes du Vatican au sujet de la présence au Vatican entre 1923 et 1929 de S.E. The Hor Odo William Theophilus Villiers Russel en tant que ministre plénipotentiaire de Grande-Bretagne

(\*) : Pour le lecteur qui souhaiterait mieux connaître "La Piste Suisse", il lui suffira de commander mon dossier auprès du Cercle Louis XVII (75 F, port compris).

RELATIONS DE LA FAMILLE ANGLAISE RUSSELL AVEC LA FRANCE, LA SUISSE, L'ITALIE ET LE VATICAN

JOHN 6EME DUC DE BEDFORD 1766/1839

GEORG WILLIAM RUSSELL 1790/1846

JOHN RUSSELL  
1ER COMTE DE RUSSELL  
1792/1878  
1ER MINISTRE  
1846/1852-1865/1866  
MINISTRE DES AFFAIRES  
ETRANGERES  
1852/1855-1860/1865

ARTHUR JOHN EDWARD  
RUSSELL 1825/1892  
SECRETAIRE DE JOHN  
RUSSELL 1849/1855  
EPOUX DE LAURA  
PEYRONNET, PETITE-  
FILLE DE CHARLES-  
IGNACE, MINISTRE  
SOUS CHARLES X

ODO WILLIAM LEOPOLD RUSSELL  
1ER BARON D'AMPHILL 1829/1884  
A ROME DE 1860 A 1870, DES 1862 SECONDE SECRETAIRE D'AMBASSADE  
AU VATICAN DE 1860 A 1870 MINISTRE INFORMEL

CLAUD FREDERIK  
WILLIAM RUSSELL  
1871/1959  
MINISTRE  
PLENIPOTENTIAIRE A  
BERNE 1925/1931

ARTHUR OLIVIER  
VILLIERS RUSSELL  
1869/1935  
2EME BARON  
D'AMPHILL, GRAND  
MAITRE DE LA GRANDE  
LOGE UNIE DES FRANCS-  
MACONS DE GRANDE-  
BRETAGNE 1908/1935

ODO WILLIAM  
THEOPHILIUS VILLIERS  
RUSSELL 1870/1951  
MINISTRE  
PLENIPOTENTIAIRE A  
BERNE 1919/1922  
MINISTRE  
PLENIPOTENTIAIRE AU  
VATICAN 1923/1929

ALEXANDER VICTOR  
FREDERIK VILLIERS  
RUSSELL 1874/1965  
ATTACHE MILITAIRE A  
BERNE, BRIGADIER  
GENERAL 1919/1920



## LOUIS XVII ET LA PHILATÉLIE

Par Pierre JANIN,  
Membre du Cercle

J'ai retrouvé la trace de Louis XVII dans un émirat : *AJMAN STATE and its dependencies*.

En réalité, il s'agit d'une série de timbres sur les rois de France. Ainsi, Louis XVII (1793-1795) est représenté d'après le portrait de Kucharsky.

Bien évidemment, j'ai acheté cette planche de 34 timbres depuis JEAN LE BON jusqu'à LOUIS PHILIPPE pour la somme de trente francs.

Existe-t-il d'autres timbres à l'effigie de Louis XVII ?

### RÉPONSE DE JACQUES HAMANN :

«Oui, cher Monsieur JANIN, la République du Tchad a émis une série de timbres des rois et des reines de France.

En ce qui concerne Louis XVII, il est représenté d'après le portrait de VIEN. Une planche de six timbres par trois groupes de deux représentent Louis XVI, Marie-Antoinette et Louis XVII.

Ils ont été émis il y a bien une vingtaine d'années, mais un marchand de timbres doit être à même de fournir ce type de timbres.»

## UN AVIS SUR LOUIS XVII

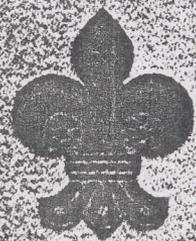
Par Robert BECKER,  
Membre du Cercle

Pour savoir ce que Louis XVII est devenu, il faut observer le comportement des personnes qui, de par leurs fonctions, ont été nécessairement au courant du sort du Dauphin. Parmi celles-ci, l'on peut citer : **Chaumette, Hébert, la Veuve Simon et Goupilleau de Fontenay.**

■ Tout d'abord, tant que Simon et sa femme sont au Temple, Chaumette et Hébert y font des visites - l'on dirait aujourd'hui des inspections - presque quotidiennes et ils en rendent compte le soir à la réunion du Conseil de la Commune en la Maison Commune (Hôtel de Ville). Dès que les "Simon" quittent le Temple (5 janvier 1794), Chaumette et Hébert n'y retournent

امارة عجمان ولجنتها

**AJMAN STATE**  
AND ITS DEPENDENCIES



**LOUIS XVII**  
**1793-1795**

**1** AIR MAIL  
RIYAL

١  
ريال



**KINGS AND QUEENS CE**

REPUBLIQUE DU TCHAD

LES ROIS DE FRANCE ET LA COUR ROYALE

LE DAUPHIN (LOUIS XVII)

J. M. VIEN FILS

25 f



POSTES

REPUBLIQUE DU TCHAD

LES ROIS DE FRANCE ET LA COUR ROYALE

LE DAUPHIN (LOUIS XVII)

J. M. VIEN FILS

25 f



POSTES

plus. Par conséquent, la disparition de Louis XVII se situerait pendant les cinq premiers jours de janvier 94, après que le Docteur Thierry lui eut fait sa dernière visite début janvier.

Madame Royale raconte dans son "*Journal du Temple*" comment sa tante et elle-même furent intriguées par le grand silence qui régnait sous leur étage (donc au deuxième étage) pendant les jours qui suivirent le départ de Simon.

En même temps, elles avaient nettement l'impression qu'on avait mis "en bas" un prisonnier inconnu, un Allemand pensaient-elles, qu'elles s'étaient mises à appeler Melchisédech. Selon moi, ce Melchisédech n'était autre que le remplaçant de Louis XVII disparu ; c'est ce garçon inconnu qui mourra au Temple le 8 juin 1795. Donc, l'introduction du substitué dans la prison du Temple s'est faite dès la disparition de Louis XVII et non le 19 janvier 1794. On a l'impression que disparition et remplacement étaient comme programmés d'avance.

■ La veuve Simon, vers la fin de sa vie, s'est vue questionnée souvent par les Soeurs de Saint-Vincent-de-Paul à l'Hospice des Incurables, sur ce qu'était devenu Louis XVII.

Certes, elle avait toujours affirmé que Louis XVII était vivant, qu'il était venu la voir en compagnie d'un noir, qu'on le verrait un jour sur le trône, mais tout cela elle l'affirmait pour ne pas perdre ce qu'on appellerait les avantages acquis, c'est à dire l'hospitalité gratuite qu'elle recevait aux Incurables, car elle était très pauvre.

Si elle avait avoué la mort de Louis XVII au début de janvier 1794, elle se serait faite immédiatement accusée d'être coupable de la mort du Dauphin. Elle et son mari auraient été des régicides et, quant à elle, elle aurait été mise à la rue par des ultra-royalistes qui étaient presque tout-puissants pendant les années 1815-1819.

Une fois, la veuve Simon aurait avoué à une religieuse la chose suivante : *«Les révolutionnaires sont venus chercher Louis XVII et ont mis à sa place un enfant mourant.»*

N'est-ce pas avouer la disparition de Louis XVII et son remplacement par un garçon inconnu ?

En continuant ce raisonnement, l'auteur pense que ce substitué n'était pas mourant car à quoi aurait servi un mourant pour remplacer Louis XVII ?

Ne serait-ce pas plutôt Louis XVII qu'on aurait fait mourir... par le poison... à la suite d'une décision ultra-secrète du Comité de Sûreté Générale qui

siégeait aux Tuileries... ? Ici, l'auteur estime que son raisonnement devient très délicat faute de preuves... mais les coupables auront tout fait pour qu'il ne reste aucune preuve de leur méfait. Ils n'ont pas eu honte de massacrer le Roi et la Reine sous les huées de la Populace ; bientôt ils feront de même pour l'innocente Madame Elisabeth, pourquoi auraient-ils hésité devant la si petite personne de Louis XVII ? Et quand les prisonniers du Temple découvriront en juin 1801 le squelette d'un "grand enfant enterré dans la chaux vive" derrière la petite Tour, comment ne pas penser à Louis XVII ? Le Roi et la Reine avaient été enterrés dans la chaux vive, pourquoi pas aussi Louis XVII ?

Quand le substitué sera enterré à Sainte-Marguerite le 10 juin 1795, il n'y aura pas de chaux vive...

■ Enfin, nous arrivons au quatrième personnage qui ne pouvait pas ne pas être au courant du sort de Louis XVII : c'est **GOUPILLEAU de FONTENAY**.

Parmi les quelques conventionnels qui viendront inspecter le Temple après le 5 janvier 1794, c'est Goupilleau qui revient le plus souvent : au moins trois fois.

Or, il était membre du Comité de Sûreté Générale.

N'a-t-on pas l'impression que ses collègues l'avaient chargé secrètement de s'occuper plus particulièrement de Louis XVII ? du vrai ou du faux ? Et quand il faudra parlementer avec le Ministre du Roi d'Espagne à Perpignan au printemps de 1795, avec l'envoyé de ce Roi qui ne réclame que la remise de Louis XVII et de sa soeur, Qui sera envoyé pour mener à bien les négociations ? Goupilleau, lequel refusera d'entendre parler de Louis XVII, parce qu'il connaît trop bien lui-même la vérité : **LE DAUPHIN EST MORT ET ENTERRÉ DEPUIS JANVIER DE 1794 !**

C'est pour cette raison que Goupilleau pourra dire avant sa mort en 1823 : *"Le garçon mort au Temple le 8 juin 1795 n'était pas Louis XVII et tous les prétendants ultérieurs ne sont que des imposteurs"*.

Aveu de Goupilleau qui en dit long.

## UNE LETTRE BIEN CURIEUSE DE LA DUCHESSE DE BERRY...

Par Jacques DESCHEEMAECKER,  
Membre du Cercle

Voici, mise en vente en 1993 par la Maison Charavay à Paris, une lettre autographe issue de la Duchesse de Berry. En post scriptum: l'on y lit :  
*"Dites-moi si Momorenci pense encore à Louis 17 car je crois que c'est lui que vous avez à Gorice"*.

Dans le gros ouvrage de M. Xavier de Roche (excellent ouvrage de référence), je ne vois pas cité -pour cette époque (1842)- le Duc ? de Montmorency. Il faudrait situer ce personnage. Qui il était ? Quel est "le" Louis 17 en cause ? Naundorff ou Richemont ?

La question Louis XVII était donc connue à Goritz.

Ce n'est qu'un simple détail, mais qui a son importance

41631. BERRY (MARIE CAROLINE DE BOURBON-SICILE, DUCHESSE DE) (1798-1870).

L.A.S. « Caroline » avec post scriptum aut. de 3 lignes. A mon cher Brissac (Père). Gratz, 18 avril 1842. 1 p. 1/3 in-8. Très joli cachet gravé aux armes enluminé. 1.200 F

« ... Je vous remercie bien de votre lettre du 31. Je suis charmée que Henri puisse un peu se promener à pied. J'ai communiqué la lettre du Pce Windichgratz à Mme Pimodan qui en a été très contente. Je vous envoie... 2 adresses à Henri de braves gents de Paris qui m'ont prié de les lui faire remettre... vous verrez dans votre sagesse s'il faut leur faire dire quelque chose. Dites moi si vous avez envoyé la lettre de Mlle du Quingo au Duc de Levis... »

En post scriptum elle ajoute « Dites moi si Momorenci pense encore à Louis 17 car je crois que c'est lui que vous avez à Gorice ».

RÉPONSE DE JACQUES HAMANN :

Un hasard m'a fait feuilleter le livre de Alfred BEGIS, "*Louis XVII, sa mort dans la Tour du Temple*". J'y découvre, pages 8 et 9, ceci :

Une lettre du COMTE DE MONTMORENCY, Chevalier d'Honneur de la Duchesse d'Angoulême nommé, depuis, pair de France et Ministre des Affaires Étrangères, lettre adressée à l'Abbé Le Quien, datée du 11 février 1817, et disant ceci :

«Je n'ai pas répondu, Monsieur l'Abbé, à la première lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, parce que j'aurais autant aimé à causer des objets délicats qu'elle traitait. Je n'ai point négligé cette première communication ni votre seconde lettre. Je puis vous assurer que les princes de la famille royale n'ignorent pas **cette fable ridicule de l'existence de Louis XVII**, dont la malveillance pourrait pendant quelques moments, chercher à tirer parti, mais qui ne peut avoir aucune importance réelle ; aucun d'eux ne peut jamais, là-dessus, avoir exprimé le moindre doute. Quant à ce chiffre distribué, c'est une des mille et une machinations sur laquelle les bons royalistes font bien d'avoir les yeux. On connaît, Monsieur, votre zèle et vos sentiments. Veuillez recevoir l'assurance de ma considération distinguée.

COMTE DE MONTMORENCY»

Puis, dans le journal : LE FIGARO du 21 mars 1900, un article écrit par ANATOLE FRANCE et désigné **CURIOSITÉS HISTORIQUES** raconte les tribulations d'époque et ce, grâce à M. Victorien Sardou qui croyait sincèrement que Louis XVII n'était pas mort au Temple, tandis que M. de la Sicotière montrait la horde des prétendants dans son livre : "*Les Faux Dauphins*".

En ce qui concerne l'un de ces derniers, A. France raconte que RICHEMONT fut reconnu pour **le véritable Duc de Normandie** par des personnes telles que : *Brémond*, ancien serviteur de Louis XVI ; le sculpteur *Foyatier* ; l'*abbé Nicod*, curé de la Croix-Rousse à Lyon ; l'*abbé Tharin*, ancien évêque de Strasbourg, ancien précepteur du duc de Bordeaux ; *Labréli de Fontaine*, bibliothécaire de la Duchesse Douairière d'Orléans et **Monsieur de MONTMORENCY**.

**En conclusion,**

Par la première lettre du 11 février 1817, le Comte de Montmorency considère que l'existence de Louis XVII est une fable ridicule. A cette époque, il s'agit de Mathurin BRUNEAU qui était parfaitement ridicule.

Dans l'article de M. Anatole France, nous sommes en 1831 et RICHEMONT, nouveau prétendant, est reconnu par Monsieur de Montmorency. Compte tenu de cette reconnaissance, l'on comprend mieux le post-scriptum de la Duchesse de Berry dans sa lettre du 18 avril 1842.

En s'adressant au Père Brissac, elle lui dit :

*«Dites moi si Montmorency pense encore à Louis XVII car je crois que c'est lui que vous avez à Goritz.»*

Autrement dit, le Comte de Montmorency étant à Goritz, donc dans l'entourage de la Duchesse d'Angoulême et de l'ex-Roi Charles X, Est-ce que ce comte a changé d'avis sur sa croyance de Louis XVII en Richemont ?

Peut-être existe-t-il d'autres écrits sur ce versatile Comte de Montmorency ?

### **Madame VIGÉE-LEBRUN, peintre du futur Louis XVII**

*Par Thérèse POUDADE,  
Professeur agrégée,  
Membre du Cercle*

Cette charmante portraitiste a maintes fois représenté la famille royale, depuis le premier portrait qu'elle fit de la reine en 1779 jusqu'à son départ de la France, le 5 octobre 1789. Aussi, est-on tenté de lui attribuer, comme à David pour la période ultérieure, un certain nombre de tableaux, non signés, représentant le futur Louis XVII. Madame Vigée-Lebrun prévoyait-elle ces attributions douteuses ? En tout cas, elle nous a laissé des souvenirs, écrits à l'instigation de la princesse Dolgorouki, suivis d'un répertoire minutieux de ses oeuvres et copies personnelles de celles-ci, année par année.

Qu'y lisons-nous ? Qu'apprenons nous au sujet de ses oeuvres consacrées au futur petit Roi ? Si Elisabeth Vigée-Lebrun a réalisé deux bustes et huit tableaux de la Reine, et de nombreuses copies de ces derniers, elle n'a

représenté son dernier fils, qu'elle désigne sous son titre de Duc de Normandie, que trois fois :

- En 1787, dans le grand tableau de la Reine avec ses trois enfants où il figure sur les genoux de la souveraine, et qui fut prêt précise-t-elle "*pour le salon de 1788*" ("*Souvenirs de Madame Vigée-Lebrun*", Editions Albin Michel, 1926, page 51). Préalablement, elle avait réalisé "*Des études séparées du Premier Dauphin, de Madame Royale et du Duc de Normandie*" (page 51, idem).
- En 1787, également, elle peint trois tableaux "*Pour Madame de Polignac*" représentant successivement : "*Monsieur le Dauphin, Madame et Monsieur le Duc de Normandie*" (page 307, idem)
- Et, enfin, en 1789 "*Monsieur le Duc de Normandie en Pied*" (page 508, idem). Toutefois, au dernier tiers de sa liste d'oeuvres pour la même année, elle en signale une autre représentant "*Madame et Monsieur le Dauphin*" (page 308, idem).

Dans le cas où il s'agirait du second dauphin, nous aurions quatre représentations du futur Louis XVII, mais pas d'avantage.

Représentations post-mortem ?

Madame Vigée-Lebrun a-t-elle représenté Louis XVII après sa mort, de mémoire, comme elle le fit à deux reprises pour la Reine ? [La première fois pour la Duchesse d'Angoulême qui la remercia, d'ailleurs, de Mittau dans une lettre du 15 avril 1800 (p.156) et, la seconde, pour l'institution Sainte Thérèse de la Vicaullesse de Châteaubriant (p. 280)]. Elle avait, en effet, l'intention "*de faire un tableau... qui représentât (la famille royale) dans un des moments touchants et solennels qui avaient dû précéder leur mort*" (p.150). De Russie, elle écrit à Cléry, alors réfugié à Vienne, pour obtenir son témoignage. Celui-ci lui répond le 27 octobre 1796, en lui conseillant "*six scènes de douleur*" et en lui donnant des détails sur la tenue des illustres captifs et le décor interne de la tour.

Dans cette même lettre, que la célèbre portraitiste reproduit intégralement, il nous donne cette description, émouvante dans sa précision, du jeune Charles-Louis au cours des adieux à son père :

*«Le jeune prince avait un habit de casimir d'un gris verdâtre, une culotte ou pantalon pareil, un petit gilet de basin blanc rayé. L'habit décolleté et à*

*revers, le col de la chemise uni et retombant dessus le collet de l'habit, le jabot de baptiste plissé, des souliers noirs noués avec un ruban, les cheveux blonds sans poudre, tombant négligemment et bouclés sur le front et sur les épaules, relevés en natte derrière et ceux de devant tombaient naturellement et sans poudre.»* (page 154, idem).

Madame Vigée-Lebrun ne représente aucune des six scènes pathétiques décrites par Cléry, car, écrit-elle :

*«Cette lettre me fit une si cruelle impression que je reconnus l'impossibilité d'entreprendre un ouvrage pour lequel chaque coup de pinceau m'aurait fait fondre en larmes.»* (page 155, idem).

▪ Le mystérieux portrait du Musée Garinet de Châlons-sur-Marne.  
Un intéressant article de Monsieur Sainte-Marie, paru dans *l'Echo d'Auxerre* (cf. : le tome II de la "*Presse et Louis XVII*" de Jacques Hamann) reproduit le portrait d'un jeune adolescent présentant un indéniable air de famille avec Louis XVII. S'agit-il de l'infortuné Petit Roi ? Deux hypothèses intéressantes étaient proposées par Monsieur. Sainte-Marie :

Il s'agissait :

- Soit d'un Louis XVII, post-mortem, peint de mémoire par Madame Vigée-Lebrun,
- Soit, en raison de ses décorations typiques du royaume de Naples, d'un prince de Bourbon-Sicile, représenté par la même peinture.

Nous venons de réfuter la première hypothèse et nous confirmerons la seconde.

Le 5 octobre 1789, Madame Vigée-Lebrun quittait la France pour Rome où elle passa huit mois, puis elle gagna le royaume de Naples où elle fut tout de suite sollicitée par la famille royale.

Laissons lui la parole :

*«L'ambassadeur de France, Monsieur le Baron de Talleyrand, vint m'annoncer un matin que la Reine de Naples désirait que je fisse les portraits de ses deux filles aînées, ce que je commençais de suite.»* (p.103)

Et elle ajoute :

«Lorsque la Reine fut partie (un petit voyage familial à Vienne), je peignis aussi le Prince Royal.» (p.103, idem).

Ce portrait figure dans le répertoire de Madame Vigée-Lebrun avec la mention : A Naples, le prince héréditaire, père de la Duchesse de Berry.

En 1790, cet adolescent qui deviendra François 1er (\*) des Deux-Siciles et régnera de 1825 à 1836, était âgé de treize ans environ (né en 1777). Fils de Marie-Caroline de Naples, épouse de Ferdinand 1er de Bourbon et soeur de Marie-Antoinette, il n'est donc pas étonnant qu'il ressemble à son cousin germain. Toutefois, si on compare ce portrait à celui de la Reine de Naples, que peignit aussi Madame Vigée-Lebrun, la ressemblance est bien plus grande encore, avec sa mère.

(\*) En 1798, ce prince devient le père de Marie-Caroline de Bourbon-Sicile, qui, par son mariage avec le fils aîné du Comte d'Artois, sera Duchesse de Berry.

LA QUESTION LOUIS XVII

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR



**Directeur de la publication : J. HAMANN**  
**Dépôt légal : ISSN 1241-3895**  
**Edité par l'Association "Cercle d'études historiques**  
**sur la Question Louis XVII"**  
**39, rue Anatole-France - 93130 Noisy-le-Sec**